Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB 02.09.2021
Numéro de publication: HR01-1005283215

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées ATHENA Fine Art Sàrl, Crans-Montana

ATHENA Fine Art Sàrl
c/o DSC Prestige Sàrl
Avenue de la Gare
3963 Crans-Montana

ATHENA Fine Art Sàrl, à Crans-Montana, CHE-324.480.342, c/o DSC Prestige Sàrl, Avenue de la Gare 4, 3963 Crans-Montana, société à responsabilité limitée (Nouvelle inscription). Date des statuts: 19.08.2021. But: La société a pour but l'exploitation de galeries d'art ainsi que de pierres et de métaux précieux, l'achat, la vente et le négoce de pierres et de métaux précieux ainsi que d'objets d'art, l'encadrement et la restauration de pierres et de métaux précieux ainsi que d'objets d'art, expositions et évènements liés aux pierres et aux métaux précieux ainsi qu'aux objets d'art, ainsi que toutes activité s'y rapportant. Elle peut effectuer toutes opérations financières en rapport avec cette activité ainsi que toutes opérations de nature à favoriser le but et l'intérêt de la société. Elle peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant des buts analogues, fusionner avec de telles entreprises, acquérir ou vendre des immeubles et conclure tous contrats propres à développer ou à atteindre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Capital social: CHF 20'000.00. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Communication aux associés: convocation à l'assemblée générale par écrit ou par courriel avec accusé de réception obligatoire et toute autre communication par écrit ou par courriel. Personne(s) inscrite(s): Matias Amancio Adamez, Flavio André, ressortissant portugais, à Saint-Gingolph, associé, sans droit de signature, pour 60 parts sociales de CHF 100.00; Milady dW AG (CHE-114.714.313), à Crans-Montana, associée, pour 140 parts sociales de CHF 100.00; Borghetti, Nicolas Jacques Angelo, ressortissant français, à Collonge-Bellerive, gérant, avec signature individuelle. Selon déclaration du 19.08.2021, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 3999 du 30.08.2021

Point de contact: Registre du commerce du Valais Central